



**FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES
FORCE OUVRIERE**

46, rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 - Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

PARIS, le 22 juin 2009

APPEL à LA MOBILISATION CONTRE LA LOI DE MOBILITE

Nicolas Sarkozy qualifie souvent lui même ses décisions ou ses actions d' « historiques »
Non content de supprimer 34000 emplois dans la fonction publique, ce qui correspond en emplois à des centaines de fermetures d'usines...., le gouvernement a remis le projet de loi de mobilité des fonctionnaires au vote de l'Assemblée Nationale.

Celui-ci sera soumis au « débat », à la « discussion » et au vote le 2, 3 et 6 Juillet prochain.

La loi de mobilité, c'est la mobilité vers la porte !

L'article 7 de la dite loi : c'est la possibilité de licencier des fonctionnaires.

Lorsque l'emploi est supprimé ou susceptible de l'être (qui n'a pas connu de restructuration récemment ??...), le fonctionnaire est mis dans une situation de réorientation professionnelle. Si la réorientation n'aboutit pas, il est mis en disponibilité d'office sans rémunération avant licenciement !

L'article 8 : possibilité de cumuls d'emplois dans les 3 versants de la Fonction publique (CRS le matin, infirmier l'après midi).

L'article 10 : possibilité de recours à l'intérim.

Effectivement, de telles attaques sont HISTORIQUES !!

Faire voter ces mesures à la veille des congés d'été, c'est tactique !

Cette attaque gravissime à notre statut et à son élément le plus important : la garantie de l'emploi mérite bien la mobilisation et la grève MAINTENANT !!

**LA FGF-FO appelle l'ensemble
des fonctionnaires à se préparer
à l'action dans les premiers jours de juillet**

**NE RIEN FAIRE
TUE LE STATUT**